

"Quelle que soit la chose que vous pouvez faire ou que vous rêvez de faire, faites-la. L'audace a du génie, de la puissance, de la magie" **Goethe**

"Parlez-moi de quelque chose et je l'oublierai, montrez le moi et je m'en souviendrai, faites le moi faire et je comprendrai."
Confucius

Points forts :

- **Eligible au dispositif "projet d'avenir" du Conseil Régional**
- **Un espace informatique collaboratif pour chaque entreprise lycéenne**
- **Un accompagnement expérimenté**

Ingeniosa : du latin Ingeniosus : apte à de multiples choses, ingénieux, inventif

Sommaire :

- 1 Objectifs
 - 2 Les bénéfices pour les acteurs
 - 3 Procédure d'inscription
 - 4 Espace informatique collaboratif
 - 5 Accompagnement
 - 6 Les étapes de l'entreprise lycéenne
- Contacts

Schola Ingeniosa® est le dispositif académique qui répond au protocole d'accord du 3 mars 2003 "une ambition partagée : développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes" signé par le ministère de l'éducation nationale et des acteurs du monde économique.

1 OBJECTIFS

Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les jeunes en les rendant acteurs de leur projet à travers la construction d'une entreprise lycéenne sur une année scolaire : il leur faut créer et vendre un bien ou un service à l'extérieur de l'établissement ou concevoir des projets à finalités sociales ou solidaires. La démarche entrepreneuriale d'une part valorise et enrichit les enseignements professionnels et généraux dispensés dans les établissements et d'autre part met en situation les élèves dans la vie économique.

2 LES BÉNÉFICES POUR LES ACTEURS

➤ Pour les élèves:

- Prendre des initiatives et des responsabilités,
- Apprendre à conduire un projet et à gérer l'activité d'une entreprise,
- Acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être à partir d'une réalisation, concrète, liée à des situations professionnelles,
- Travailler en équipe, s'organiser, négocier avec des clients et des fournisseurs, rechercher des financements externes.
- Intégrer la dimension sociale et environnementale de l'entreprise au même titre que les dimensions technologiques et économiques.

➤ Pour les membres de l'équipe éducative

- Motiver les élèves autour d'un projet, en s'appuyant sur une démarche structurée,
- Faire travailler ensemble des sections différentes,
- Développer la relation avec les acteurs économiques et sociaux,

➤ Pour les chefs d'établissement

- Mobiliser une équipe éducative autour d'un projet,
- Faciliter la mise en place d'actions pluridisciplinaires,
- Valoriser son établissement.

➤ Pour les représentants socio-économiques

- Apporter leur expérience professionnelle aux jeunes et aux enseignants,
- Faire connaître leurs activités
- Découvrir les ressources et potentiels présents dans les lycées.

3 PROCEDURE D'INSCRIPTION

1. Une fiche de candidature est remplie par l'établissement. Elle doit être retournée à la Cellule Education Economie avant le 30 septembre 2010.
2. Des réunions préparatoires sont organisées par le rectorat pour les établissements qui auront retourné leur fiche de préinscription
3. Un dépôt du dossier par chaque établissement dans le cadre des "projets d'avenir" de la Région à la mi-novembre

4 ESPACE INFORMATIQUE COLLABORATIF

Un espace informatique collaboratif est opérationnel.

Il comprend un niveau public et un niveau privé.

Chaque entreprise lycéenne possède son propre espace de travail privé (non visible par les autres).

Les accompagnateurs peuvent ainsi suivre de près l'évolution de chaque projet et ainsi intervenir rapidement lors de l'apparition de difficultés.

Toute la documentation utile pour mener à bien une entreprise lycéenne est disponible au fur et à mesure des étapes réalisées

Vous êtes dans : schola-ingeniosa > Accueil

Plus d'actions >

Home Le Dispositif Inscription

Académie Toulouse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'UNIVERSITÉ, DU HAUT ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Schola Ingeniosa
l'esprit d'entreprendre dès le lycée

Bienvenue dans l'espace collaboratif Schola-Ingeniosa
Cet espace permet d'échanger et fédérer toutes les informations et documents relatifs à votre entreprise lycéenne.

Les menus "cadre juridique" et "lycée générique" sont accessibles à tous. Vous seuls, membres de l'entreprise citoyenne de votre lycée avez droit au menu de votre lycée; votre lycée n'est pas visible aux autres lycées.

Pour tout problème et de demande de droits d'accès merci de contacter : laurent.rogen@ac-toulouse.fr Tel 05 61 17 71 71

Pour accéder, aller à la page suivante du site académique suivante :

<http://schola-ingeniosa.ac-toulouse.fr>

puis aller au paragraphe "Espace Informatique collaboratif"

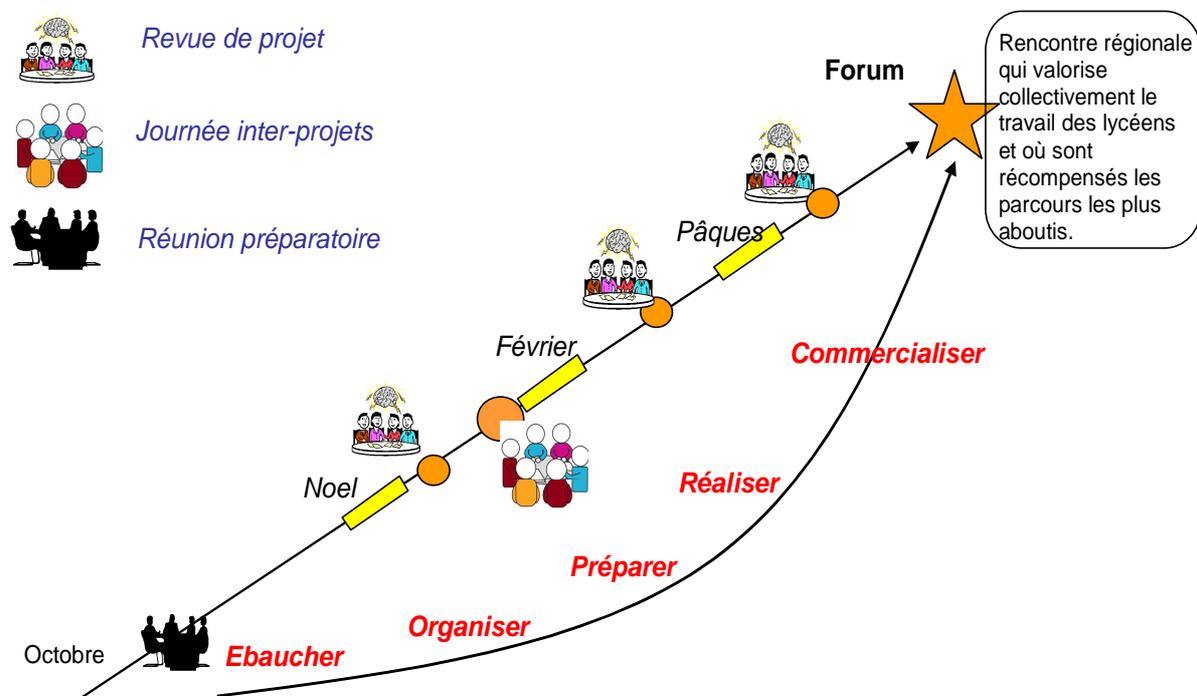
5 ACCOMPAGNEMENT

➤ au quotidien : assuré par une équipe éducative (2 à 3 acteurs de l'Education nationale de l'établissement par projet (enseignants, chef de travaux, conseiller principal d'éducation...))

Des **réunions d'avancement** (1h hebdomadaire) ont lieu avec les élèves constituant l'entreprise lycéenne. Appui permanent de la cellule Education-Economie du rectorat dont les IPE (Ingénieurs pour l'Ecole)

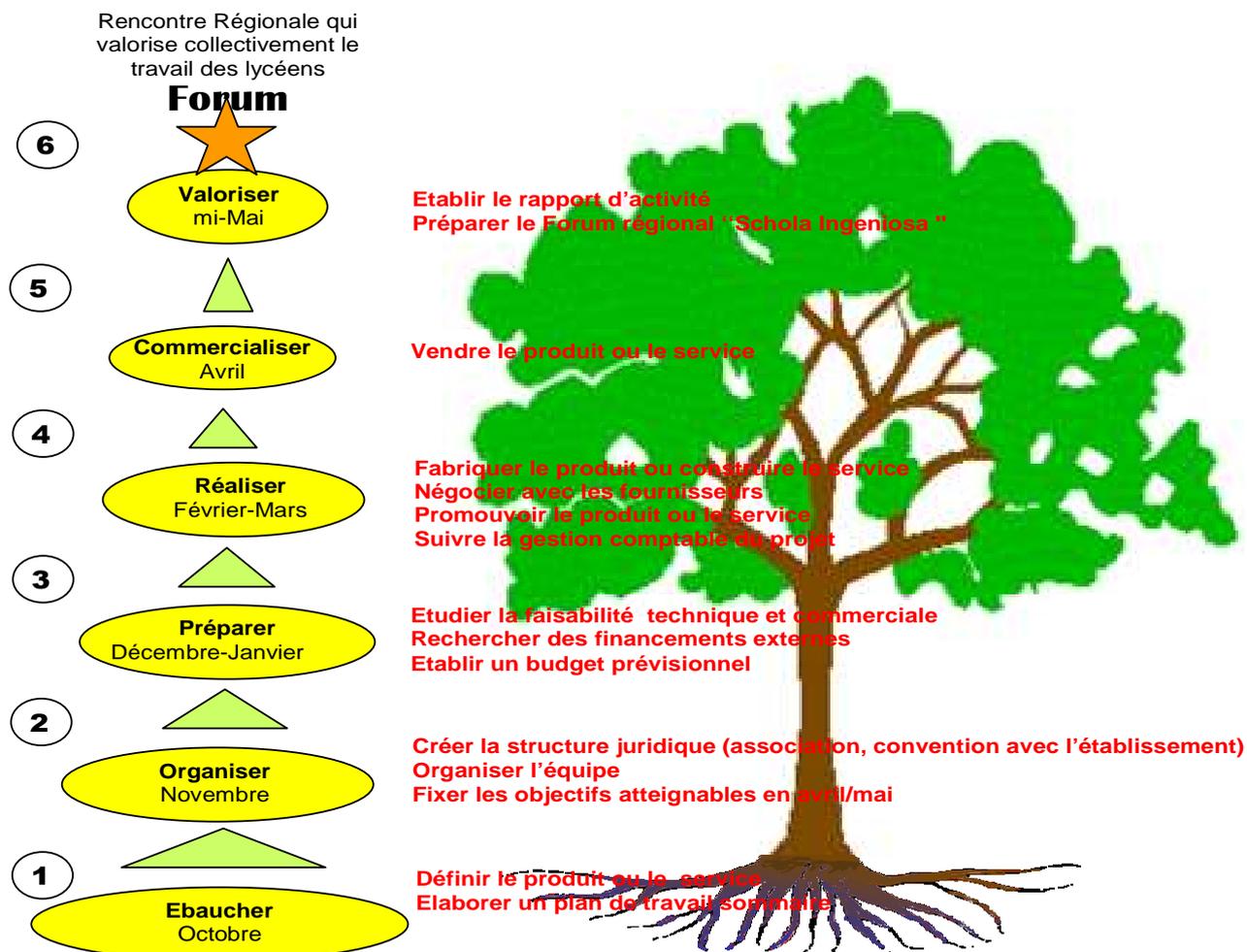
➤ Tous les deux mois: des **revues de projet** assurées par les IPE et un (ou des) partenaires (professionnels et représentants du monde économique...). Le projet est aussi suivi par des représentants des corps d'inspection.

➤ à mi-année : lors de la **rencontre inter-projet** les élèves présentent l'état d'avancement de la création de leur entreprise et de leur produit. Cet échange permet le partage des expériences, l'enrichissement mutuel et le repérage des problématiques communes.



Le forum est organisé en fin d'année. Chaque projet fait l'objet d'un stand concernant leur projet. Chaque projet est évalué par un jury composé des partenaires sur la base d'un rapport d'activité (remis auparavant) et d'une présentation du stand. Les meilleurs projets sont primés.

6 LES ETAPES DE L'ENTREPRISE LYCEENNE



Contact : Cellule Education Economie, DAFPIC, Tél 05 61 17 71 69 / 05 61 17 71 71
ecoleentreprise@ac-toulouse.fr